



**JUSTIFICATIF A FOURNIR AUX SERVICES FISCAUX
OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERES**

DESIGNATION	DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE
Nom ou raison Sociale	BGL	MR ADAM SMITH 90 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS
Prénoms		
Complément d'adresse		
N°, nature ou nom de la voie	125 Rue Paul	
Commune	Paris	
Code Postal	75017	
N° SIRET au 31/12/2016	517 456 890	Code du bénéficiaire
N° SIRET au 31/12/2015	517 456 890	Les renvois 2AB, 2BG, 2CK, 2DH, 2EE et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n°2042 ou 2042C

INFORMATIONS GENERALES		COMPLEMENT D'IDENTIFICATION	
Période de référence		Date de naissance ou N° Siret	10/01/1977
Guichet	98832	Commune de naissance	Toulon
Références du compte	175 130 000 591 580	Département (code)	83
Crédit d'impôt (hors PEA et/ou PEA/PME)	2AB	Nom d'usage	SMITH
Autres crédits d'impôts restituables	2BG	Produits d'assurance-vie bénéficiant d'un abattement soumis au PFL	2DH
Crédit d'impôt prélèvement	2CK	Autres produits soumis à PFL	2EE
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou PEA-PME (1)	8VL		
Montant des frais	2CA		

PLUS VALUE DE CESSION DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)			
Montant après application éventuelle des abattements		Abattement pour une durée de détention de droits commun	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se reportant aux produits imposables auxquels il s'attache

Cessions de valeurs mobilières		Plan d'épargne en actions	PEA	PEA-PME
Montant total de cessions de valeurs mobilières	46 560	Références du plan		
Moins value sur valeurs mobilières		Date d'ouverture		
Montant brut		Date du 1er retrait		
Plus value par tranche d'éligibilité à l'abattement		Gain imposable à 22,5%		
Montant brut sans abattement (2)		Clôture de votre PEA avant 2 ans		
Montant brut éligible à 50% d'abattement (2)		Gain imposable à 19%		
Montant brut éligible à 65% d'abattement (2)		Clôture de votre PEA entre 2 et 5 ans		
Marchés à terme, d'options négociables et bons d'option		En cas de clôture avant 5 ans ou après 5 ans pour les PEA en perte		
Opérations réalisées en France ou à l'étranger		Valeur liquidative du plan		
Profits		Montant cumulé des versements		
Pertes		ouverture du plan		
Sociétés de capital-risques (régime spécial)		Si perte		
Distributions taxables	3VL	Pour information		
Distributions exonérées		Montant des frais venant en déduction		458
Créances, dépôts, cautionnements et comptes courants		Montant net payé		
Option pour prélèvement non exercé	Produits ou gains 2TR Pertes	Revenus soumis à acompte		
Hors champ de l'option pour le prélèvement	Produits ou gains 2TR Pertes	Base du prélèvement		
Montant à reporter sur votre déclaration de revenus		Montant du prélèvement		
Produits soumis à prélèvement libératoire		Contribution sociale		
Revenus ouvrant droit à abattement (ne le déduisez pas)	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	Revenus des valeurs et capitaux mobiliers	2EE	
	Intérêts de comptes bloqués d'associés		2DC	
	Revenus imposables des actions et parts non cotées PEA		2TR	
	Produits des contrats d'assurance-vie et capi au moins = 8 ans		2FU	
Revenus n'ouvrant pas droit à l'abattement	Revenus de valeurs mobilières et distribution (crédit impôt inclus)		2CH	
	Autres revenus (crédit impôt inclus)		2TS	
	Jetons de présence		2TR	
			2TS	
Montant total des crédits d'impôts (n'oubliez pas de compléter les autres lignes)			2AB	
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible			2BH	

(2) Les montants sont communiqués à titre informatif en fonction des éléments à notre disposition lors de l'arrêté fiscal